



Recommandation véhicule de démonstration RALLYE DU SEL 2023

Vous devrez présenter les documents suivants aux administratifs, puis techniques :

Voiture de série

1. Carte grise
2. Assurance à jour
3. Contrôle technique à jour.
4. Pneu de compétition interdit
5. Licence EIV minimum pour le pilote
6. Permis de conduire en cours de validité.

Voitures de compétition sont tolérées mais doivent être :

1. Conformes sur l'équipement de sécurité, en doublure du rallye mais éligibles dans la discipline.

Equipement Pilote - Co pilote

1. Tout vêtement synthétique est interdit
2. Casque - gants tolérés, si porteur de lunettes, c'est casque ouvert donc intégral interdit

Les véhicules de démonstration ne seront pas chronométrés.

Les dépassements sont formellement interdits.

Les reconnaissances et les prises de note sont interdites.

Le Directeur de Course pourra également fixer une moyenne à sa discrétion.

Le Directeur de Course se donne le droit d'exclure tout équipage pour comportement non adapté.

Comité d'organisation